

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT SILVAIN BELLEGARDE

DELIBERATION N° 210726-02
Portant sur les tarifs de location de la salle polyvalente

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame ALOUCHY Michèle, Maire.

Date de convocation : 16 juillet 2026

Etaient présents : (par ordre de mandat puis par ordre alphabétique) : Mme ALOUCHY Michèle - Mme PEYNOT Delphine - M. BERTRAND Jean-Marie – Mme GUESTIN Ingrid - M BOUDARD Philippe – M BOURDERY Alexandre – Mme GALLAND DESMICHEL Françoise – Mme LAURENSON Nadège – Mme PROUST Laurence –

Excusés avec procuration : M SONDAGH Boris à Mme PROUST Laurence
M PALAYER Julien à M BOURDERY Alexandre

Mme PEYNOT Delphine est désignée comme Secrétaire de séance

Membre	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	2	11	11	11	0

Objet : Tarifs location salle po à partir du 01 Novembre 2026

Mme la Maire rappelle au Conseil que la salle polyvalente communale est actuellement fermée à la location en période d'hiver (du 01 novembre au 30 avril). Elle propose de l'ouvrir en gardant les tarifs actuels avec une participation aux frais réels.

Pour cela, elle propose :

	Du 01 janvier au 31 décembre			Du 01 mai au 31 octobre	Du 01 novembre au 30 avril
	commune	Hors commune	Association Hors commune		
1 journée en semaine, hors jours férié	70€	90€	50€	Forfait 60KWh	Au réel*
Week-end et jours fériés	120€	150€	100€	Forfait 100KWh	Au réel*

La gratuité est appliquée aux associations de la commune.

** Après relevé du compteur à l'entrée et à la sortie des lieux, la participation aux charges de chauffage se fera au prix du KW reçu sur la dernière facture.*

Le Conseil Municipal, approuve ces tarifs et charge la Maire de les faire appliquer à partir du 01 novembre 2026.

Transmis le 27/07/2026
Affichée le 27/07/2026

Le 21/07/2026
Le Maire,
Michèle ALOUCHY


